

# ENGAGEMENT

## La charte de l'engagement entre Client et Praticien

1/ Je m'engage à vous donner tous les renseignements dont vous avez besoin sur ma façon de pratiquer ainsi que sur ma déontologie.

2/ Je n'établirai aucun diagnostic médical ni de prescription. Tout procédé de guérison ou traitement curatif relève du seul exercice médical.

3/ Si vous avez un traitement, merci de m'en informer et continuer à poursuivre vos consultations auprès de votre médecin et de l'informer de votre démarche en hypnose.

4/ Toute séance non décommandée 48h à l'avance est due sauf en cas de force majeure.

5/ Je respecte le secret professionnel

6/ Je n'ai pas d'obligation de résultat, je suis tenue à une obligation de moyens utilisant les techniques les plus appropriées et adaptées pour vous et votre objectif.

7/ Je m'engage à vous rendre autonome le plus rapidement possible dans vos nouveaux changements, c'est en vous que réside la capacité de changer.

8/ Vous vous engagez à suivre les exercices que je peux proposer, avant ou entre les séances, afin que le travail soit encore plus rapide et efficace.

9/ Le travail sous hypnose n'est pas magique, et demande que vous vous engagez à venir avec une réelle motivation. Le changement dépend de votre degré de motivation et d'implication.

10/ Je m'engage à vous accompagner dans une thérapie de qualité et d'éthique

11/ Je m'engage à vous accueillir dans une relation de confiance, de bienveillance et de vous accompagner en toute sécurité dans votre travail.

Nom et Prénom :

Adresse mail :

Signature du Client avec mention lu et approuvé

Tel :

Date :

Signature du Praticien